

## **New Hampshire - COVID-19**

### **Conseils sur les voyages, le dépistage et les exclusions pour les employeurs Le 3 décembre 2020**

La propagation de COVID-19 peut se produire dans les lieux de travail et avoir des répercussions importantes sur les employés et les opérations commerciales. Même une seule personne peut introduire COVID-19 dans un lieu de travail et faire que plusieurs autres personnes aient besoin de se mettre en quarantaine à la maison, ce qui peut avoir un impact significatif sur les opérations commerciales. Les entreprises et les employeurs peuvent prévenir et ralentir la propagation de COVID-19 dans le lieu de travail en mettant en œuvre les recommandations de la santé publique pour l'atténuation du COVID-19. Un élément clé de l'orientation commerciale visant à prévenir l'introduction de COVID-19 sur le lieu de travail est le dépistage efficace des employés et l'exclusion appropriée du travail des personnes qui présentent des [symptômes](#) nouveaux ou inexplicables [de COVID-19](#) ou des facteurs de risque liés à l'exposition, y compris les déplacements.

#### **Conseils de voyage pour les employeurs**

De nombreuses régions du monde, y compris des régions des États-Unis, continuent de connaître des niveaux élevés de nouvelles infections de COVID-19 entraînant un risque élevé d'exposition pour les personnes qui habitent ou voyagent dans ces régions. Les différents types de voyages et d'activités (p. ex., voyages en transports publics, voyages à bord de navires de croisière, interaction avec de grands groupes de personnes, etc.) augmentent également le risque d'exposition au COVID-19, quelle que soit la destination finale. Par conséquent, les employeurs devraient prendre les mesures suivantes afin de minimiser le risque qu'un employé soit exposé au COVID-19 et qu'il introduise par la suite le nouveau coronavirus dans le lieu de travail :

- Ne permettez pas les voyages d'affaires internationaux et nationaux non essentiels, en particulier les voyages qui impliquent des activités et des interactions de groupe plus importantes (p. ex., conférences, réunions).
- Découragez les voyages internationaux personnels.
- Découragez les voyages personnels au pays vers des régions situées à l'extérieur de la Nouvelle-Angleterre (ME, NH, VT, MA, RI, CT).
- Découragez tout voyage personnel dans les transports publics (c.-à-d. bus, avion, train, métro, etc.).
- Découragez les voyages à bord des navires de croisière.
- Découragez les réunions sociales ou familiales personnelles où des personnes sans lien de parenté, ou des personnes qui ne sont pas des contacts familiaux immédiats les uns des autres qui se rassemblent dans des espaces fermés et en contact étroit les uns des autres.

#### **Dépistage des maladies et des risques chez les employés**

- Les installations et les entreprises devraient poser des questions de dépistage pour évaluer les risques de COVID-19 tous les jours avant qu'un employé ne soit autorisé à travailler :
  - Avez-vous des [symptômes de COVID-19](#) ou de la fièvre de 100.4 degrés Fahrenheit ou plus qui sont nouveaux pour vous ? Les symptômes de COVID-19 peuvent inclure :
    - Fièvre, ou sensation de fièvre ;

- Symptômes respiratoires tels que l'écoulement nasal, la congestion nasale, le mal de gorge, la toux ou l'essoufflement ;
  - Symptômes généraux du corps tels que des douleurs musculaires, des frissons et une fatigue sévère ;
  - Symptômes gastro-intestinaux tels que nausées, vomissements ou diarrhée, et
  - Changements dans le sens du goût ou de l'odorat d'une personne.
- Avez-vous eu un contact étroit avec quelqu'un qui a eu un test positif au COVID-19 au cours des 10 jours précédents ? (Remarque : les travailleurs de la santé qui s'occupent des patients de COVID-19 tout en portant l'équipement de protection individuelle approprié doivent répondre « non » ils ne sont pas considérés comme ayant une exposition)
  - Avez-vous voyagé dans les 10 jours précédents à des fins non essentielles,\* en dehors du NH, ME, VT, MA, RI ou CT, y compris au pays (dans les États-Unis), à l'étranger (à l'extérieur des États-Unis) ou sur un navire de croisière ?

*\* Voyage essentiel comprend pour le travail, l'école, la sécurité personnelle, les soins médicaux, les soins aux autres, la garde partagée par les parents, pour les médicaments, et pour la nourriture ou les boissons (voyages courts pour les plats à emporter et faire les courses seulement). Les déplacements essentiels comprennent également les déplacements des élèves et de leurs parents ou tuteurs qui visitent des établissements d'enseignement supérieur ou des écoles secondaires préparatoires en tant qu'élèves potentiels, y compris de permettre aux élèves de rester à l'école pour des nuitées.*

### **Exclusion des employés en raison des symptômes (consignes sur « l'isolement »)**

Les personnes présentant des symptômes nouveaux ou inexplicables de COVID-19 (même si ces symptômes sont légers) ne doivent **pas** être autorisées à entrer dans l'établissement. Les personnes symptomatiques devraient être invitées à communiquer avec leur fournisseur de soins de santé pour se faire tester et dépister le COVID-19 et doivent s'isoler à la maison. En ce qui concerne les personnes qui n'ont pas de fournisseur de soins primaires, ou dont le fournisseur de soins primaires ne fait pas de tests ou ne peut pas tester la personne, elles devront chercher à être testées de COVID-19 dans l'un des nombreux endroits de test à NH. La personne peut être autorisée à quitter « l'isolement » et retourner au travail si :

- Tous les critères suivants sont remplis :
  1. La personne a un résultat néгатif avec un test approprié pour détecter le COVID-19 actif (y compris les tests PCR et les tests d'antigène).
  2. Elle est sans fièvre pendant au moins 24 heures hors médicaments anti fièvre, et les autres symptômes s'améliorent.
  3. Elles n'ont aucun facteur de risque pour l'exposition au COVID-19 dans les 10 jours précédents (p. ex., contact étroit avec une personne atteinte de COVID-19 ou de facteurs de risque liés à un voyage) qui exigeraient à la personne de se mettre en quarantaine d'au moins 10 jours, même après le test négatif (voir les orientations de quarantaine et les « exceptions aux exigences de quarantaine » ci-dessous).

**OU**

- La personne a satisfait aux critères des Centres pour le Contrôle et la Prévention des Maladies (CDC) pour [l'arrêt de l'isolement](#) (qui s'applique à des personnes avec un test positif ou pour les personnes symptomatiques qui ne sont pas testés). Cette orientation exige que les gens s'isolent pendant au moins 10 jours après l'apparition des symptômes, peut-être plus longtemps en fonction de la progression des symptômes de la personne.

### **Exclusion des employés en raison d'expositions connues ou potentielles (consignes sur la « quarantaine » )**

Les personnes qui informent avoir eu des contacts étroits avec une personne atteinte de COVID-19 ou celles qui indiquent des facteurs de risque liés à un voyage (comme indiqué ci-dessus dans les questions de dépistage) ne doivent **pas** être admises dans l'établissement sauf qu'elles soient admissibles en vue des « exceptions aux exigences de quarantaine » décrites ci-dessous, et elles devraient recevoir l'instruction de [se mettre en quarantaine](#) à la maison.

Une personne peut être autorisée à quitter la « quarantaine » et à reprendre le travail lorsqu'au moins 10 jours se sont écoulés après sa dernière exposition à une personne infectée par le COVID-19 ou son retour du voyage. Les entreprises et les organisations qui desservent des populations vulnérables ou des habitations collectives à haut risque de transmission (par exemple, les établissements de soins de longue durée, les prisons/les établissements pénitentiers, etc.) peuvent choisir d'exiger une quarantaine de 14 jours pour les résidents et le personnel afin de minimiser le risque de transmission au sein de leurs établissements et de réduire au minimum l'impact sur les populations vulnérables. Dans les cas où un employeur a des politiques de quarantaine plus strictes (c'est-à-dire qu'il exige une quarantaine de 14 jours), le personnel doit suivre les politiques de l'employeur.

Les personnes identifiées comme ayant fait des voyages à risque élevé à l'extérieur de la Nouvelle-Angleterre (comme indiqué ci-dessus dans les questions de dépistage) ont la possibilité de raccourcir leur quarantaine liée au voyage si elles se font faire un test le 6-7 jour de leur quarantaine pour tester l'infection active par le SRAS-CoV-2 (le SRAS-CoV-2 est le nouveau coronavirus qui cause le COVID-19) ; ce test doit être un test moléculaire (p. ex., test PCR). Les tests d'antigène ne sont pas acceptés à cette fin. Si le test est obtenu le 6-7e jour de la quarantaine (c'est-à-dire dans les 48 heures avant la fin de la quarantaine après le 7e jour), la personne est asymptomatique, et le test est négatif, alors la personne peut mettre fin à sa quarantaine après le 7e jour, mais elle doit encore [faire attention](#) aux symptômes de COVID-19, et se conformer strictement aux mesures d'atténuation du COVID-19 (distanciation sociale, éviter les rassemblements sociaux, porter un masque facial, se laver fréquemment les mains, etc.) pendant 14 jours complets après le dernier jour de voyage. Tout nouveau [symptôme de COVID-19](#) devrait inciter la personne à s'isoler et chercher à se faire de nouveaux tests (même si la personne a récemment été testée pour sortir de la quarantaine). Cette option à se faire tester pour la sortie de quarantaine le 7e jour concerne UNIQUEMENT la quarantaine liée au voyage (pas à la quarantaine due à l'exposition à un contact étroit à haut risque avec une personne qui a du COVID-19).

Les personnes qui sont identifiées comme des contacts étroits avec une personne ayant reçu un diagnostic de COVID-19 doivent se mettre en quarantaine au moins 10 jours et devront être elles-mêmes testées, mais le dépistage de COVID-19 ne permet pas à une personne identifiée comme un « contact étroit » d'être libérée plus tôt de leur quarantaine de 10 jours ; le test n'est destiné qu'à l'identification précoce de l'infection afin que la santé publique puisse effectuer des recherches de contact pour identifier d'autres personnes potentiellement à risque d'infection de COVID-19. Toute personne ayant subi une exposition identifiée qui met fin à la quarantaine après 10 jours doit encore se surveiller quotidiennement pour détecter les symptômes de COVID-19 et respecter

strictement toutes les mesures d'atténuation du COVID-19 recommandées (distanciation sociale, éviter les rassemblements sociaux, porter un masque facial, se laver fréquemment les mains, etc.) pendant 14 jours complets après la dernière exposition potentielle. Tout nouveau symptôme de COVID-19 devrait inciter la personne à s'isoler et à se soumettre à nouveau à des tests (même si la personne a récemment subi des tests pour sortir de la quarantaine).

### Exceptions aux exigences de quarantaine

Les exceptions aux exigences de quarantaine à la suite d'un contact étroit avec une personne atteinte de COVID-19, ou après un voyage à risque élevé ne devraient pas être une pratique courante. Tous les efforts devraient être faits pour permettre aux employés de travailler à distance pendant la quarantaine. Les exceptions ne devraient pas exister sauf pour les situations suivantes :

1. Le seul facteur de risque d'un employé pour COVID-19 est le voyage (c.-à-d. qu'aucun contact étroit identifié avec une personne atteinte de COVID-19), il ne présente aucun signe ou symptôme de COVID-19 **ET** que la personne a voyagé à des fins essentielles. « Voyage essentiel » ce qui comprend le travail, l'école, la sécurité personnelle, les soins médicaux, les soins d'autrui, la garde partagée par les parents, les médicaments, et pour la nourriture ou les boissons (voyages courts pour les plats à emporter et faire les courses seulement). Les déplacements essentiels comprennent également les déplacements des élèves et de leurs parents ou tuteurs qui visitent des établissements d'enseignement supérieur ou des écoles secondaires préparatoires en tant qu'élèves potentiels, y compris de permettre aux élèves de rester à l'école pour des nuitées. Les employés non essentiels qui se rendent dans des zones à risque élevé pour des raisons personnelles ou de loisir ne peuvent pas compter sur cette exemption, et les entreprises et les employeurs devraient élaborer des politiques décourageant ou empêchant les employés essentiels de se rendre dans des zones à risque élevé à des fins non essentielles. Même si un employé est autorisé à travailler après un « voyage essentiel », il devrait porter un couvre bouche, maintenir une distance d'au moins six pieds entre lui et les autres employés et clients, participer à un dépistage médical quotidien et surveiller lui-même ses symptômes.

**OU**

2. Les employés travaillent dans un [secteur des infrastructures critiques](#) (voir aussi cette [note de l'Agence de Cybersécurité et de Sécurité des Infrastructures \(CISA\)](#) pour connaître plus de détails et d'exemples) **ET** sont jugés essentiels au fonctionnement de l'entreprise (« travailleur essentiel »). Les travailleurs essentiels peuvent être autorisés à travailler pendant leur période de quarantaine si tous les critères suivants sont remplis :
  - L'employé ne présente aucun signe ou symptôme de COVID-19 ;
  - L'employé n'est pas un contact familial d'un cas confirmé de COVID-19 ;
  - L'employé est jugé essentiel au fonctionnement de l'entreprise et des répercussions importantes sur l'entreprise seraient vécues si l'employé ne travaille pas en personne ;
  - L'employé ne peut pas exercer des fonctions essentielles à distance ;
  - Il n'y a pas de personnel de remplacement pour l'employé ;
  - L'employé s'auto-quarantaine à toutes les autres fins que le rapport au travail ;
  - L'employé porte un couvre bouche, maintient au moins 6 pieds de séparation avec les autres employés et clients, et participe au dépistage de la santé quotidienne pendant qu'il est au travail, comme indiqué dans les [orientations](#) des CDC.

## Bureau de Contrôle des Maladies Infectieuses

- Les travailleurs de la santé et les employés doivent suivre les [orientations](#) spécifiques des CDC concernant les travailleurs de la santé, et devrait se référer aux lignes directrices de la Division des Services de la Santé Publique (DPHS) du NH sur les critères de retour au travail et la dotation en personnel de crise pour les établissements de soins de longue durée, qui peuvent être appliqués à d'autres établissements de soins de santé pour faire face aux niveaux de dotation en personnel de crise.

En outre, si une entreprise d'infrastructures critiques connaît une importante pénurie de personnel en raison de la mise en quarantaine de ses employés, ce qui l'empêche de poursuivre ses activités, l'entreprise peut également choisir de mettre en place un test moléculaire pour la détection du SRAS-CoV-2 pour les employés essentiels afin de mettre fin à la quarantaine après le 7<sup>e</sup> jour si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Un échantillon respiratoire approprié est prélevé les jours 6-7 de la quarantaine (c'est-à-dire dans les 48 heures avant la fin de la quarantaine après le 7<sup>e</sup> jour)
- L'échantillon est soumis à un test moléculaire (par exemple, un test PCR) pour détecter le coronavirus SRAS-CoV-2 et il est négatif. Le test d'antigène n'est pas acceptable à cette fin.
- La personne reste asymptomatique
- La personne procède à une autosurveillance quotidienne des symptômes pendant 14 jours complets après la dernière exposition potentielle La personne respecte strictement toutes les interventions non pharmaceutiques recommandées (distanciation sociale, éviter les rassemblements sociaux, port d'un masque facial, hygiène des mains, etc.) pendant 14 jours complets après la dernière exposition potentielle
- Si la personne développe des symptômes de COVID-19, elle doit immédiatement isoler et faire un test de dépistage de COVID-19, même si cette personne a déjà été testée négativement ou l'a été récemment

Les travailleurs spécialisés ou techniques qui doivent venir au New Hampshire à partir d'autres endroits pour soutenir les entreprises d'infrastructures critiques sont autorisés à passer la nuit dans les hôtels du New Hampshire sans se mettre en quarantaine dans leur État d'origine avant l'arrivée. Ils doivent suivre les autres orientations ci-dessus concernant le port du couvre bouche et la distanciation sociale au travail et dans les lieux publics (p. ex., transiter par leur hôtel, se procurer de la nourriture à emporter, etc.), et ils doivent se mettre en quarantaine et rester en dehors des lieux publics lorsqu'ils ne travaillent pas.

### Résumé de l'isolement et de la quarantaine

Symptômes de l'employé/État du test	Contact familial (risque le plus élevé) avec une personne atteinte de COVID-19 au cours des 14 derniers jours	Contact étroit non-familial avec quelqu'un qui a COVID-19 au cours des 14 derniers jours	Voyagé à l'étranger, par bateau de croisière, ou au pays en dehors de la Nouvelle-Angleterre	Voyage en Nouvelle-Angleterre ou pas de voyage
-------------------------------------	---	--	--	--

## Bureau de Contrôle des Maladies Infectieuses

<p><b>Symptôme nouveau ou inexplicé de COVID-19</b></p>	<p>S'isoler et se faire tester immédiatement.</p> <p>Si le résultat est négatif, <a href="#">se mettre en quarantaine</a> pendant 10 jours à partir du dernier jour d'exposition</p> <p>Voir les « exemptions aux exigences de quarantaine » pour les <b>travailleurs de la santé</b> et l'option d'un « test pour sortir » de quarantaine pour les <b>employés essentiels des infrastructures critiques</b></p>	<p>S'isoler et se faire tester immédiatement.</p> <p>Si le résultat est négatif, <a href="#">se mettre en quarantaine</a> pendant 10 jours à partir du dernier jour d'exposition</p> <p>Voir les « exemptions aux exigences de quarantaine » et l'option d'un « test pour sortir » de la quarantaine pour <b>tous les employés essentiels des infrastructures critiques</b></p>	<p>S'isoler et se faire tester immédiatement.</p> <p>Si le résultat est négatif, la personne peut retourner à des activités normales une fois qu'elle a au moins 24 heures sans fièvre (hors médicaments anti fièvre) et que d'autres symptômes s'améliorent, et l'un des trois critères suivants s'applique :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La personne <a href="#">qui fait une quarantaine</a> totale de 10 jours à partir du dernier jour de voyage</li> <li>2. Le voyage était un « voyage essentiel »</li> <li>3. La personne met fin à la quarantaine après le 7<sup>e</sup> jour et obtient un résultat négatif avec le SRAS-CoV-2 le 6-7<sup>e</sup> jour de la quarantaine (doit être un test moléculaire pour détecter l'infection active, comme un test PCR) (Remarque : si une personne a été testée avant le 6-7<sup>e</sup> jour de quarantaine en raison de symptômes et qu'elle était négative, un deuxième test au 6-7<sup>e</sup> jour est toujours nécessaire pour mettre fin à la quarantaine après 7 jours).</li> </ol> <p>Si le voyageur est désigné comme un employé essentiel de l'infrastructure critique, alors la personne peut retourner au travail quand 24 heures au moins se sont passées sans fièvre (sans médicaments anti-fièvre) et que d'autres symptômes s'améliorent, mais il doit se mettre en quarantaine pour toutes les autres fins liées au travail suivant les orientations de quarantaine.</p>	<p>S'isoler et se faire tester immédiatement.</p> <p>Si le résultat est négatif, la personne peut revenir à des activités normales après au moins 24 heures sans fièvre (sans des médicaments pour la fièvre) et si d'autres symptômes s'améliorent</p>
---	--	---	--	---

Résumé de l'isolement et de la quarantaine, suite

## Bureau de Contrôle des Maladies Infectieuses

Symptômes de l'employé/État du test	Contact familial (risque le plus élevé) avec une personne atteinte de COVID-19 au cours des 14 derniers jours	Contact étroit non-familial avec quelqu'un avec COVID-19 au cours des 14 derniers jours	Voyagé à l'étranger, par bateau de croisière, ou au pays en dehors de la Nouvelle-Angleterre	Voyage en Nouvelle-Angleterre ou pas de voyage
Aucun symptôme (asymptomatique)	<p><a href="#">Se mettre en quarantaine</a> pendant 10 jours à partir du dernier jour d'exposition</p> <p>Se faire tester</p> <p>Voir les « exemptions aux exigences de quarantaine » pour les <b>travailleurs de la santé</b> et l'option de « test pour sortir » de la quarantaine pour les <b>employés essentiels des infrastructures critiques</b></p>	<p><a href="#">Se mettre en quarantaine</a> pendant 10 jours à partir du dernier jour d'exposition</p> <p>Se faire tester</p> <p>Voir les « exemptions aux exigences de quarantaine » et l'option « test pour sortir » de la quarantaine pour <b>tous les employés essentiels des infrastructures critiques</b></p>	<p><a href="#">Se mettre en quarantaine</a> pendant 10 jours à partir du dernier jour de voyage (sauf voyage essentiel)</p> <p>La personne a la possibilité de mettre fin à la quarantaine après le 7e jour avec un test SRAS-CoV-2 négatif le 7e jour de la quarantaine (doit être un test moléculaire pour détecter l'infection active, comme un test PCR).</p> <p>Si le voyageur est désigné comme un employé essentiel de l'infrastructure critique, alors la personne peut retourner au travail comme indiqué ci-dessus, mais ils doivent se mettre en quarantaine pour toutes les autres fins liées au travail suivant les orientations de la quarantaine.</p>	Aucune restriction
Test positif pour COVID-19	<a href="#">S'isoler</a>	<a href="#">S'isoler</a>	<a href="#">S'isoler</a>	<a href="#">S'isoler</a>

Voyage essentiel : les déplacements essentiels comprennent le travail, l'école, la sécurité personnelle, les soins médicaux, les soins aux autres, la garde partagée des parents, les médicaments et les boissons (voyages courts pour les plats à emporter et pour faire les courses uniquement). Les déplacements essentiels comprennent également les déplacements des élèves et de leurs parents ou tuteurs qui visitent des établissements d'enseignement supérieur ou des écoles secondaires préparatoires en tant qu'élèves potentiels, y compris de permettre aux élèves de rester à l'école pour des nuitées. Les employés non essentiels qui se rendent dans des zones à risque élevé pour des raisons personnelles ou de loisirs ne peuvent pas invoquer cette exemption.

### Quelle est la différence entre l'isolement et la quarantaine ?

L'isolement s'applique aux personnes malades ou infectées par le nouveau coronavirus causant le COVID-19 ; et la quarantaine s'applique aux personnes qui ont été potentiellement exposées et qui risquent d'être infectées. Ils



## Bureau de Contrôle des Maladies Infectieuses

signifient tous deux qu'une personne doit rester à la maison loin des autres, mais le temps requis pour chacun diffère. Voir cette vue d'ensemble des différences [en ligne](#).